

Département de l'AIN

-----

Arrondissement de Bourg-en-Bresse

-----

Canton de Miribel

-----

Commune de Beynost

06

2021

43

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du** : 23 septembre 2021

**Convocation** : 16 septembre 2021

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 25

L'an deux mille vingt et un, le 23 septembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au Complexe du Mas de Roux en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**URBANISME - Garage Oscar : candidature à l'appel à projets « France Relance – Recyclage foncier de friches 2021-2022 »**

**Présents** : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Sophie Gaguin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot, Nathalie Thimel-Blanchoz.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Bertrand Vermorel a donné procuration à Sébastien Renevier  
Anne Le Guyader a donné procuration à Nathalie Thimel-Blanchoz  
Jean-Pierre Cottaz a donné procuration à Nathalie Thimel-Blanchoz

**Absents** : William FUZ, Patrick Tholon

**Secrétaire de Séance** : Elodie Brelot

Le gouvernement a placé la reconquête des friches industrielles comme une priorité du plan de relance. Cette reconquête doit répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et par conséquent de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Une dotation nationale est donc consacrée à la reconquête de ces friches. Cette dotation se décline en un appel à projets régional consacré au recyclage foncier pour des projets d'aménagements urbains, de revitalisation des cœurs de ville et pour des projets de requalification à vocation productive. Un premier appel à projet a été lancé en 2020 et devant le succès de ce dispositif, l'Etat l'a relancé le 15 juillet dernier.

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal la délibération n°08-2019-45 du 02 septembre 2019 décidant de l'acquisition du Garage OSCAR. La municipalité a la volonté d'inscrire ce tènement dans son projet de « cœur de ville ». En effet, le site étant idéalement situé, il pourrait être intéressant d'y installer un ou plusieurs commerces de proximité et les places de stationnement nécessaires.

Madame le Maire propose de profiter de l'opportunité d'obtenir des fonds du plan de relance, en tenant compte de la date limite de dépôt des candidatures, fixée au 27 septembre 2021.

Après un premier contact avec les services de l'Etat, il s'avère que la dépollution et réhabilitation de ce bâtiment pourraient être éligibles. Le fonds a en effet vocation à intervenir sur des sites pollués (ce qui, par définition, est le cas puisque le garage Oscar est une ancienne station-service et garage automobile). L'objectif est également l'optimisation du bâti existant (déconstruction inéligible) et la création d'une surface commerciale.

Un bilan immobilier, présenté en annexe de la délibération, doit apparaître au dossier de candidature. Ce fonds s'adresse aux projets d'aménagement de friches dont les bilans économiques sont déficitaires. Il complète les plans de financement afin de permettre la réalisation des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans ce soutien.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de faire acte de candidature à cet appel à projets.

Le Conseil Municipal, Ouï les explications de Madame le Maire,

A L'UNANIMITE

**DECIDE** de se porter candidat à l'appel à projets « France Relance – Recyclage foncier de friches 2021-2022 »,

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents se rattachant à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,



*Caroline Terrier*  
Caroline TERRIER